



29. Acquisition foncière Parcelles de terrain situées Rue de Bonne

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Construire un parking et en prévoir les accès ultérieurement est assez insolite, cela démontre un certain manque d'anticipation et une véritable improvisation en la matière...

Gageons qu'il n'en sera pas de même sur le parking de la Providence futur !

Monsieur le Maire, les parents d'élève et les enseignants de l'école de la gare m'ont alerté et l'ont également fait via la presse, sur le danger qu'ils ressentent pour les élèves aux abords de l'école.

Le parking de Bonne ainsi que les habitudes de certains automobilistes qui cherchent à raccourcir leurs trajets amènent un nombre de plus en plus conséquent de véhicules à proximité de l'école.

Vous avez annoncé dans le Dauphiné Libéré leur avoir plusieurs fois proposé des rendez-vous aux parents d'élèves, ce qu'ils démentent catégoriquement.

Le danger est je crois réel. Dans l'intérêt de la sécurité des enfants, pouvez-vous nous dire ce que vous envisagez de faire aux alentours de l'école en matière de circulation et pouvez-vous travailler en bonne intelligence avec les parents d'élèves sincèrement inquiets de la situation ?

Je vous remercie.